***Producteurs de lait de foin en Wallonie Prolafow***

Association Sans But Lucratif

siège social: c/o Accueil Champêtre Wallonie, 47 Chaussée de Namur à 5030 Gembloux

**Procès-verbal de l’assemblée générale constitutive**

**tenue à Ciney, Rue des Champs Elysées 4 (Siège de l’AWE) le 26/ 07 / 2018 à 11 heure.**

**Présents**

1. Cosse Alexis
2. Delaite Benoit, représentant Tr@me SCRL
3. Gennen Jerome, représentant Agra-Ost asbl
4. Havelange Hugues
5. Laudelout Pascal
6. Legros Nina, représentant le Groupe d’action locale Condroz-Famenne asbl
7. Lentz Rainer
8. Roulin Valentin
9. Sépult Vincent
10. Vanguestaine Marc
11. Vercaigne Jean-Philippe, représentant la Ferme Expérimentale et Pédagogique du CARAH
12. Warnier Marc, représentant l’Ecole Provinciale d'Agronomie et des Sciences de Ciney

**Procurations**

1. Bartholomé Bernard a donné procuration à Vincent Sépult.
2. Henin Marc-André, représentant SASPS Henin M-A et J-C, a donné procuration à Benoît Delaite
3. Jacques-Houssa Charlotte, représentatnte de Herve société SA a donné procuration à Hugues Havelange
4. Velghe Arnaud a donné procuration à Jean-Philippe Vercaigne

Après avoir vérifié les procurations, Benoît Delaite ouvre la séance à 11h10.

**Ordre du jour de l’assemblée générale constitutive**

La personne qui préside la séance rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

1. Accueil et mot de la personne qui préside la séance ;
2. Présentation et approbation des statuts ;
3. Élection des premiers administrateurs ;
4. Présentation d'un budget et des projets de l'ASBL ;
5. Fixation des cotisations ;
6. Divers.

**Résolutions**

**1) Accueil et mot de la personne qui préside la séance**

Benoît Delaite préside la séance, accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

**2) Approbation des statuts**

Après lecture, l’assemblée générale décide à l’unanimité des voix des membres présents ou représentés d’approuver les statuts de l'ASBL et les signes en trois exemplaires.

**3) Election des administrateurs**

L’assemblée générale décide d'élire les membres suivants, tous candidats, en qualité d’administrateurs :

1. Bartholomé Bernard, né à Braine le comte  le 24/03/1971, adresse: Chemin du Caufou 1 à 1430 Rebecq, NRN: 71.03.24-123.87
2. Gennen Jerome, né le 5/9/81, représentant Agra-Ost asbl, Brubefastrasse 43 à 4791 Braunlauf, NRN: 81.09.05-199.57
3. Havelange Hugues, né le 19/7/88, adresse : Sur les Fosses 2 à 4877 Olne, NRN : 88.07.19-273-84
4. Henin Marc-André, né à Dinant le 8/9/85, adresse : rue de l’Esclaye 24 à 5574 Pondrôme, NRN: 85.09.08-215.35
5. Jacques-Houssa Charlotte, pour Herve Société, née à Liège le 30/03/1989, adresse: rue Gervais Toussaint 15A à 4607 Dalhem, NRN: 89.03.30-238.73
6. Laudelout Pascal, né à Lobbes le 08/09/1975, adresse: rue de Mariebourg 8 à 6440 Froidchapelle, NRN: 75.09.08-325.06
7. Lentz Rainer, né à Mamedy le Malmédy le 27/03/1975, adresse: Schoppen, Helleburen 4 à 4770 Amel, NRN: 75.03.27-293.08
8. Roulain Valentin, adresse : né le 10/12/93, adresse : rue des Monts 51 à 6120 Nalinnes, NRN : 93.12.10-219.63
9. Sépult Vincent
10. Vanguestaine Marc, né à Liège le 24/10/1977, adresse: La Fagnoul 5 à 4190 Ferrières, NRN: 77.10.24-221.67
11. Vercaigne Jean-Philippe, né à Ath le 05/09/1967, adresse Quesnoit 5 à 7890 Wodecq, NRN: 67.09.05-057.02
12. Warnier Marc, né le 30/7/66, adresse : Rue de Champion 1A à 5363 Emptinne, 66.07.30-345.93

à l’unanimité des voix des membres présents ou représentés, qui acceptent ce mandat.

Vincent Sépult est élu Président du Conseil d’administration, Hugues Havelange est élu trésorier et Jerome Gennen est élu secrétaire.

**4) Présentation du budget et des projets de l’association**

Les projets pour 2018 sont

1. Réservation d’un nom de domaine et élaboration d’un site web
2. Contribution au “carnet du séchage et lait de foin” avec le RwDR
3. Finalisation du PCM Lait de foin et de la désignation d’un OC
4. Recherche de subsides pour la coordination et la communication de l’asbl
5. Démarche en vue de créer un CC pour une QD “produits laitiers au lait de foin” et contact avec le GIE PFLC.

Budget 2018

|  |  |
| --- | --- |
| **Action** | Montant € |
| Enregistrement | 200 |
| Domaine et web | 1.500 |
| Création d’une QD “produit au lait de foin” | 2.000 |
| Voyage d’étude | 4.000 |
| **Total** | 7.700 |

L’assemblée générale décide à l’unanimité des voix des membres présents ou représentés d’approuver le budget pour l’exercice social débutant à l’enregistrement de l’asbl et se terminant le 31/12/2018

**5) Fixation du montant de la cotisation**

L’assemblée générale décide à l’unanimité des voix des membres présents ou représentés de fixer le montant de la cotisation à 25 euros.

**6) Divers**

Les membres de l’asbl sont invités à participer à la rédaction ou la relecture d’un carnet sur le séchage en grange et le lait de foin, ou simplement d’en inspirer le contenu. Ce document sera présenté lors du Salon de l’Autonomie fourragère à Ciney le 20/9/18.

L’asbl est invitee à s’inscription en qualité de Groupe opérationnel sur la plate forme européenne de l’innovation en agriculture (EIP-Agri). Un GO est un groupe de producteurs associés à des techniciens, développeurs, chercheurs, entreprises pour développer un produit, une technique, une démarche innovants. La plate-forme permet de nouer des contacts avec d’autres GO européens.

L’ordre du jour étant épuisé, Benoît Delaite la séance lève la séance à 12 heures 30.

Benoît Delaite est chargé de rédiger le procès-verbal de l'assemblée générale qui sera envoyé en même temps que la convocation à la prochaine assemblée générale pour être approuvé lors de celle-ci.

Signatures:

**Vincent Sépult, Président du CA Benoît Delaite, président de la séance**